

*Beaucoup d'entre vous ont pu le constater lors de la dernière CAPN, voire lors des CAPI précédentes, un nombre indécent de noms « rajoutés » vous ont fait grincer des dents.*

*Souvent, voire quasiment tous, des délégués syndicaux ont bénéficié d'un avancement au détriment de collègues pourtant plus méritants !*

L'Administration donne de plus en plus d'avancement gratuit aux organisations syndicales dites représentatives.

Ces grades, au contraire de ce qui vous est dit, sont autant de grades supprimés des différents postes à pourvoir sur les différentes directions.



**De plus, ne soyons pas naïfs, ce débordement de générosité de l'administration envers leurs serviteurs, ces organisations syndicales peu scrupuleuses, n'est qu'une récompense pour service rendu au détriment bien évidemment des policiers du CEA ! (Signatures de Protocoles et autres décisions de notre chère administration contre l'intérêt des policiers)**

---

***SNUP MI Police invite tous les collègues lésés à saisir le médiateur, à rédiger un rapport de recours gracieux avant de saisir le Tribunal Administratif.***

---

**Petit rappel :** Ces fameuses listes appelées plus communément « listes magiques », « listes Préfet » ou autres, ne devaient leur existence que pour permettre aux délégués permanents des OS de bénéficier d'un déroulement de carrière normal... Malheureusement et actuellement, elles permettent aux permanents de ces OS de bénéficier d'un déroulement de carrière ultra accéléré au détriment des autres policiers et en raison du nombre conséquent des grades gracieusement offerts, elles permettent d'en donner à leurs délégués ou petits copains au détriment encore de ces mêmes policiers lésés.

**SNUP MI Police s'insurge contre ces pratiques d'un autre temps visant à créer ces véritables injustices.**